

Les effets sémantiques de l'alternance objet / oblique en français

Richard Huyghe, Gilles Corminboeuf

Université de Fribourg

Résumé : L'étude porte sur les alternances entre une construction objet (*goûter un vin*) et une construction oblique (*goûter à un vin*). Nous décrivons d'abord les conditions des alternances étudiées, ainsi que la façon dont l'échantillon de verbes examinés a été constitué. Nous analysons ensuite les contreparties sémantiques de ces alternances, en distinguant cinq types d'effets possibles. Enfin, nous consacrons la troisième section de l'étude aux cas d'identité sémantique entre les termes de l'alternance et à leur raison d'être dans le système de la langue.

Mots-clés : Alternance de construction, transitivité, restrictions sélectionnelles, diavariation.

Abstract: This study focuses on French verb alternations in which a direct object can alternate with an oblique argument, as in *goûter qqch* ('taste sth') vs. *goûter à qqch* (lit. 'taste at sth'). A precise syntactic definition of these alternations is first provided, and a sample of verbs alternating between direct and oblique arguments is collected. Possible semantic counterparts of the alternation are then examined, leading to the distinction between five types of semantic effects. Finally, cases of semantic identity between alternants are examined and the motivation for their existence in the linguistic system is discussed.

Keywords: verb alternation, transitivity, selectional restriction, dia-variation

Introduction

En français comme dans de nombreuses langues, les verbes ont la particularité de pouvoir alterner entre différentes constructions argumentales. Ces alternances peuvent porter sur le nombre, la fonction syntaxique et le rôle sémantique des arguments, et peuvent être ou non marquées par la morphologie verbale. Certaines d'entre elles ont été abondamment étudiées, comme c'est le cas des alternances passives, anticausatives et locatives (cf. Tesnière 1959, Stéfanini 1962, Ruwet 1972, Boons et al. 1976, Herslund 2000, Creissels 2007, Heidinger 2010, Labelle & Doron 2010, entre autres). Dans ce travail, nous nous intéressons à un type d'alternance qui a peu attiré l'attention jusqu'à présent, et qui correspond aux cas dans lesquels une construction directe (V + SN) alterne avec une construction oblique (V + SP) pour un même constituant argumental, en référence à des situations du monde proches ou équivalentes. Ce type d'alternance est illustré par *toucher (à)*, *traiter (de)* et *demander (après)* dans les exemples (1)-(3).

- (1) a. Le seul avantage est que si l'on touche la chaîne, pas de salissure ! (web)
b. Il n'avait pas touché à la chaîne de la bicyclette. (A. Robbe-Grillet, Frantext)

- (2) a. Ce livre traite une question centrale et très controversée de l'histoire économique du XXe siècle. (books.google)
b. Le chapitre 7 traite d'une question centrale dans l'organisation du vivre-ensemble d'une société. (books.google)
- (3) a. Votre fils demande son père, c'est normal. (web)
b. Tom pleure tous les matins, il demande après son père. (web)

Les alternances en question sont relevées et étudiées, parfois en détail, dans plusieurs langues (cf. Levin 1993, Beavers 2006, Sosa Acevedo 2011, entre autres). Elles sont examinées en français par des auteurs tels que A. Goosse et M. Grevisse (2016), A. Blinkenberg (1960), M. Goyens (1998), M. Larjavaara (2009) et Ch. Mignot (2013, 2020). Cependant, leurs critères d'identification, rarement explicités, demandent à être précisés. Quant aux listes d'exemples proposées, elles présentent une grande hétérogénéité syntaxique et sémantique, qui requiert une étude approfondie. De fait, l'alternance entre constructions à objet direct et constructions à argument oblique suscite de nombreuses questions théoriques, concernant ses conditions de réalisation et ses possibles effets sémantiques.

Dans cet article, nous nous concentrons sur le dernier point, en nous interrogeant sur la différence de sens ou d'interprétation qui peut exister entre les deux constructions alternatives, et plus généralement sur ce qui explique, dans l'organisation de la langue, l'existence de constructions concurrentes pour un verbe donné. On peut se demander par exemple si l'alternance étudiée a une contrepartie sémantique régulière, qui permettrait d'en faire un critère de classification des verbes (dans la veine des alternances verbales décrites pour l'anglais par B. Levin 1993). L'examen de constructions transitives non canoniques peut également apporter un éclairage inédit sur la notion de transitivité verbale, son champ d'application et ses corrélats sémantiques. On peut en effet s'interroger sur les facteurs sémantiques qui favoriseraient l'emploi transitif de certains verbes et sur ce que ceux-ci nous apprennent de la transitivité en français, au regard de la variation qui existe entre les langues du monde dans l'utilisation de l'encodage transitif (Haspelmath 2015). Pour étudier les effets sémantiques de l'alternance objet / oblique, nous nous fondons sur l'analyse d'un échantillon important de verbes présentant cette alternance en français, et nous examinons les éventuelles différences de sens observées entre les deux constructions concurrentes.

L'article est organisé comme suit. Dans la première partie, nous décrivons les critères d'identification des cas d'alternance étudiés, ainsi que la constitution d'un échantillon de verbes pouvant alterner entre constructions directe et oblique. Dans la seconde partie du travail, nous mettons en évidence une série de différences de sens existant entre les deux constructions examinées. Dans la troisième partie enfin, nous nous intéressons aux cas de possible équivalence sémantique entre les deux types de construction et nous nous interrogeons sur leur raison d'être dans le système de la langue.

1. Conditions d'alternance

Les propriétés syntaxiques et sémantiques qui définissent l'alternance objet / oblique (AOO) sont exposées en détail dans un travail précédent (Huyghe et Corminboeuf 2018). Selon cette définition, l'AOO est la relation entre deux constructions A et B qui satisfont l'ensemble des conditions suivantes :

- A est de la forme $SN_1 V_1 SN_2$,
- B est de la forme $SN_3 V_2 Prép SN_4$,

- il existe au moins une occurrence de A et une occurrence de B dans lesquelles à la fois V_1 et V_2 , SN_1 et SN_3 , SN_2 et SN_4 sont identiques,
- SN_2 est l'objet direct de V_1 ,
- Prép SN_4 est un argument syntaxique ou sémantique de V_2 ,
- V_1 et V_2 sont employés sans changement de voix.

Certains de ces critères appellent un commentaire. C'est le cas notamment de l'identité entre V_1 et V_2 et du statut syntaxique du groupe Prép SN_4 . Nous détaillons ces deux points ci-dessous, avant de présenter l'ensemble des cas d'AOO que nous avons répertoriés et qui ont servi de base à la présente étude.

1.1. Identité verbale

La condition d'identité entre V_1 et V_2 implique qu'ils correspondent à une même acception en cas de polysémie ou d'homonymie verbale. Sont exclues de ce fait les alternances formelles dénuées de proximité sémantique, comme celles que l'on pourrait rencontrer dans *aspirer (à) l'air pur*, *déboucher (sur) une canalisation*, *tenir (à) ses promesses* ou encore *tomber (sur) des filles*. La condition d'identité sémantique entre V_1 et V_2 présuppose notamment que le rôle sémantique du sujet soit maintenu en cas d'AOO. Par exemple, l'alternance entre *guérir une maladie* et *guérir d'une maladie* ne constitue pas selon la définition retenue un cas d'AOO, puisque le sujet se voit assigner le rôle d'agent ou de patient selon la construction. On peut ajouter que certains verbes polysémiques n'alternent que dans une partie de leurs acceptions. Tel est le cas du verbe *accoucher*, qui n'admet la double construction que dans son interprétation non factitive. Ainsi *accoucher* dans des exemples comme (4) n'est-il pas soumis à l'AOO, contrairement à ce qui est le cas dans (5), où le verbe peut alterner entre une construction directe et une construction oblique.

- (4) a. La sage-femme a accouché la parturiente.
 b. #La sage-femme a accouché de la parturiente.
- (5) a. Elle a accouché une petite fille, et elle va l'appeler Mei. (web)
 b. Elle a accouché d'une petite fille, et elle va l'appeler Mei.

1.2. Statut du SP

Les alternances que nous étudions se caractérisent par une différence de réalisation syntaxique pour un argument verbal donné. En particulier, le SP comprenant le SN qui peut s'employer comme objet direct doit pouvoir être lui-même analysé comme un argument du verbe dans la construction alternative. Or il est bien connu que le statut d'argument peut être difficile à déterminer, notamment pour les constituants prépositionnels. Dans ce travail, nous avons analysé indépendamment l'argumentalité syntaxique et l'argumentalité sémantique des SP examinés, en posant comme condition suffisante de l'AOO la vérification de l'une des deux propriétés au moins. Les SP argumentaux doivent répondre positivement aux tests classiques de l'argumentalité syntaxique, tels que l'impossibilité de se construire avec *le faire* en reprise verbale (Prandi 1987, Bonami 1999), et/ou se conformer à la définition des arguments sémantiques, en tant que constituants qui dénotent des participants distinctifs de la situation minimale décrite par le verbe (i.e. des participants dont le rôle est spécifiquement impliqué par le type de procès décrit). Le critère d'argumentalité syntaxique est vérifié par des verbes comme *pallier (à)*, *attester (de)*, *fuir (de)*, *demander (après)*, *opter (pour)* et *discerner (entre)*, tandis que le critère d'argumentalité sémantique est vérifié par des verbes comme

perquisitionner (dans), charger (contre), postuler (pour), bosser (sur), fouiner (parmi) et passer (devant).

On peut noter qu'il existe un nombre important de cas d'alternance entre objets et ajouts — ces derniers étant définis comme n'étant ni des arguments sémantiques ni des arguments syntaxiques du verbe. Les énoncés sous (6) illustrent ce type d'alternance : dans chacun des exemples relevés, un constituant qui serait habituellement encodé comme un ajout occupe la position d'objet direct.¹

- (6) a. Une excellente introduction à ce que c'est que de pédaler un col pour qui ne l'a jamais fait. (web)
- b. Si on me promet de rentrer avec la coupe, on peut même jouer un maillot violet et vert !! (web)
- c. Encore un qui sait pas ou arrive pas à skier des stöckli... (web)
- d. Le vainqueur du Vendée Globe va désormais naviguer un trimaran qui « volera » au-dessus de la mer. (web)
- e. Le chien tournait en rond et aboyait le facteur pour seuls loisirs. (web)
- f. Cliquer la rubrique 'Voicemail' puis la rubrique 'Paramètres'. (web)

Les alternances de ce type ont fait l'objet de plusieurs études. Par exemple, G. Serbat (1994) examine les constructions transitives du verbe *jouer*, en observant leur extension à toutes sortes de constituants qui « peuvent abandonner leur place réputée périphérique, pour occuper celle, privilégiée, de déterminant immédiat du verbe » (ex. *jouer une pelouse durcie, jouer un champion basque, jouer une balle plus grosse*). De même, A. Condamines (2013, 2017) étudie les cas de transitivation du verbe *pêcher*, notamment avec les compléments de lieu (*pêcher une rivière*), en faisant l'hypothèse que la construction transitive permet de donner à ces compléments une « saillance particulière » et qu'elle traduit « l'implication forte du sujet par rapport à un objet ». D'autres exemples du même type sont mentionnés, comme *nager un fleuve, skier le Mont-Blanc, surfer une vague, rouler un vélo électrique, chasser les bois et danser la salle de séjour*. Une particularité souvent évoquée comme facteur favorable à l'alternance entre ajout et objet est le registre de spécialité (par exemple le domaine sportif dans (6a)-(6d) ci-dessus). On peut penser, plus généralement, que différents facteurs favorisent la transitivation des ajouts, comme l'expression d'une forte affectation de l'objet, mais aussi la familiarité et l'association fréquente entre certaines actions et leurs participants prototypiques (Larjavaara 2019, Zayed 2021).

Les cas d'alternance entre objet et ajout ne sont pas retenus dans ce travail. Il est néanmoins intéressant de les comparer avec les cas que nous étudions. Une différence importante est que contrairement aux exemples mentionnés ci-dessus, l'AOO ne résulte pas nécessairement d'une transitivation, c'est-à-dire qu'elle n'est pas nécessairement orientée. La construction prépositionnelle peut ne pas être première, comme c'est le cas par exemple pour l'alternance entre *se rappeler quelque chose* et *se rappeler de quelque chose*. En revanche, il est pertinent de s'interroger dans les deux cas sur les corrélats sémantiques de l'alternance, et sur leurs éventuels points communs ou divergences. Qui plus est, on peut penser que certains processus grammaticaux conduisant au changement de

¹ Les exemples du type (6) ne relèvent pas nécessairement d'emplois standards, et ils peuvent être attestés sporadiquement ; nous n'avons pas appliqué ici de filtre normatif, ni écarté les emplois occasionnels. Le rapport à la fréquence est mentionné *infra* (§3.2) lorsqu'il est question des restrictions sélectionnelles.

construction (tels que les phénomènes d'attraction analogique) sont partagés par les deux types d'alternance.²

1.3. Cas retenus

Nous avons établi une liste de verbes présentant l'AOO et pouvant servir de base à notre étude. Cette liste se fonde à la fois sur les alternances mentionnées par A. Blinkenberg (1960) et A. Goosse et M. Grevisse (2016), sur une extraction automatique dans la ressource *Dicovalence* (Eynde & Mertens 2003), et sur des repérages dans des corpus « tout-venant » (presse, littérature, web, français parlé, etc.). Les différents cas recensés ont fait l'objet d'un tri manuel pour garantir la vérification des critères définitionnels exposés ci-dessus. Au final, nous obtenons un échantillon de 210 verbes sujets à l'AOO, pour un total de 297 alternances. Les cas retenus comprennent les exemples suivants :

- (7) aborder (à / sur), appuyer (sur), applaudir (à), approcher (de), attester (de), cligner (de), commander (à / sur), conclure (à), consentir (à), contredire (à), croire (à / en / dans), dévaler (de), discuter (de / sur), empiéter (sur), encourager (à), fouiller (dans), frapper (à / contre / dans / sur), fuir (de / devant), goûter (à), grimper (à / sur), habiter (à / dans / sur), hériter (de), heurter (à / contre / sur), hocher (de), influencer (sur), juger (de), lorgner (sur / vers / après), méditer (sur), obéir (à), parer (à), pénétrer (dans), percuter (contre), postuler (à / pour / sur), pousser (à / contre / sur), présider (à), primer (sur), raffiner (sur), réclamer (après), regarder (à), se remémorer (de), ressembler (à), shooter (dans), souscrire (à), suppléer (à), témoigner (de), tirer (sur), toucher (à), traiter (de), travailler (à / sur), viser (à), voisiner (avec), zoomer (sur)

Les prépositions employées pour introduire les arguments obliques susceptibles d'alterner sont à la fois diverses et inégalement représentées. Les prépositions les plus fréquemment observées sont, par ordre décroissant : à (80), sur (65), de (53), contre (23), dans (23), avec (10), après (8), pour (6) et parmi (4).

2. Différenciation sémantique

On peut s'interroger sur l'existence de différences de sens entre les constructions verbales sujettes à l'AOO. L'examen des différents cas recensés fait apparaître plusieurs types de variations sémantiques possibles. L'AOO peut notamment indiquer :

- une action impliquant ou non la réalisation du but visé,
- une action (non) holistique,
- l'évocation ou l'élaboration d'un objet informationnel,
- le profilage d'un repère spatial comme point ou parcours,
- la (non-)intentionnalité du sujet.

² L'attraction analogique entre deux constructions verbales sémantiquement apparentées joue vraisemblablement un rôle essentiel dans l'émergence des constructions alternatives pour un verbe donné, mais la démonstration de son existence est ardue et son domaine d'influence malaisé à déterminer. F. de Saussure attribuait à cette « redistribution de la matière linguistique dans de nouvelles constructions » (1916 : 237) qu'est l'analogie une fonction de régularisation du système linguistique. Les phénomènes d'attraction analogique, tels que F. de Saussure les conçoit, ont pour « source unique » (2002 : 189) les relations instaurées par les sujets parlants entre des constructions sémantiquement proches (« des formes concurrentes », *ibid.*) ; l'analogie pourrait ainsi expliquer l'existence de constructions comme *surestimer de ses forces* (cf. *présumer de ses forces*), *pallier à* (cf. *remédier à*), *divorcer quelqu'un* (cf. *quitter quelqu'un*), *lutter quelqu'un* (cf. *combattre quelqu'un*), etc.

Ces différents effets sémantiques dépendent de la signification des verbes présentant l'alternance. Dans cette section, nous décrivons chacun des cinq types de variation identifiés, sans prétendre toutefois que ceux-ci constituent l'intégralité des cas existants.

2.1. *But (non) atteint*

La construction oblique se distingue parfois de la construction directe par le fait qu'elle décrit une action sans impliquer le résultat escompté. Tel est le cas dans les alternances sous (8) et (9).

- (8) a. Dans le salon, on pousse la table et le canapé pour installer un piano à berceuses et des coussins à sieste. (web)
b. Le garçon pousse sur la table et rien ne bouge. (web)
- (9) a. Je tire le meuble vers moi, découvrant une étroite ouverture dans la brique, peinte hâtivement. (books.google)
b. Une nouvelle fois, il tire sur le meuble, et les menottes s'enfoncent dans sa chair. (books.google)

Les verbes *pousser* et *tirer* dans leur construction directe impliquent le déplacement du référent de l'objet, ce qui n'est pas le cas dans la construction oblique, comme le note M. Labelle (1992: 283). Cette différence d'information sur les objets manipulés explique pourquoi seule la construction directe est compatible avec un complément de but, comme dans (10a) vs (10b).

- (10) a. On a poussé la table contre le mur.
b. #On a poussé sur la table contre le mur.

L'AOO dans (8)-(9) correspond à une partie des alternances dites « conatives » et étudiées notamment pour l'anglais. Ce type d'alternances est défini par le fait que « the use of the verb in the intransitive variant describes an 'attempted' action without specifying whether the action was actually carried out » (Levin 1993 : 42). Il est souvent dit que l'alternance conative n'est pas réalisée en français, mais les exemples ci-dessus montrent qu'il faut nuancer ce jugement. On peut s'accorder *a minima* sur le fait que l'alternance conative est moins productive et moins répandue en français qu'en anglais. Notons à cet égard que certains équivalents en français des verbes anglais qui admettent l'alternance conative présentent eux-même une AOO, mais sans variation sémantique comparable. Si la construction directe du verbe *hit* 'frapper' en anglais (11a) se distingue de la construction oblique (11b) par le fait qu'elle implique le contact avec l'objet visé, tel n'est pas le cas du verbe *frapper* en français, qui décrit indifféremment un contact dans chacun des exemples sous (12).

- (11) a. Paula hit the fence.
b. Paula hit at the fence.
- (12) a. Le physicien peut expliquer ce qu'il se passe dans un muscle lorsqu'on frappe un ballon. (*Le Temps*, 13.10.17)
b. N'oublions pas que lorsqu'on frappe dans un ballon, il y a un simple déplacement d'air. (web)

2.2. Action (non) holistique

Dans certains cas d'AOO, la construction oblique se distingue de la construction directe par le fait que l'argument en alternance n'est pas décrit comme intégralement parcouru ou affecté par l'action. Ce type d'alternance est observé notamment pour des verbes comme *fouiller*, *inspecter*, *perquisitionner*, *fourrager*, qui décrivent un processus d'investigation. Ainsi dans l'exemple (13a), l'entité faisant l'objet d'une inspection et dénotée par l'argument en alternance, en l'occurrence une armoire à pharmacie, est décrite comme subissant une fouille intégrale, contrairement à ce qui est le cas dans (13b), où seule l'information d'une exploration (non nécessairement exhaustive) de l'objet est donnée.

- (13) a. J'ai fouillé l'armoire à pharmacie, mais il n'y avait rien. (web)
b. Isidore fonce dans la salle de bains, fouille dans l'armoire à pharmacie, trouve le tube blanc et en tire un cachet qu'il apporte avec un verre d'eau. (books.google)

Le fait que l'on associe à la construction directe une description holistique explique que la lecture téléique soit favorisée dans l'emploi transitif, comme l'indique également M. Herslund (1997: 60). De fait, les compléments de durée introduit par *en*, caractéristiques des interprétations téléiques, se combinent plus facilement avec les verbes d'investigation dans la construction directe que dans la construction oblique, comme on le voit dans (14).

- (14) a. La police a fouillé l'appartement en vingt-cinq minutes.
b. ?La police a fouillé dans l'appartement en vingt-cinq minutes.

2.3. Évocation / élaboration

Un autre cas remarquable de différenciation sémantique liée à l'AOO concerne certains verbes d'activité cognitive, pour lesquels la construction directe renvoie à un processus de création ou d'altération d'un objet informationnel, tandis que la construction oblique s'en tient à la simple évocation de cet objet. Ce cas correspond aux doubles constructions de verbes comme *penser*, *travailler*, *réfléchir*, *méditer*, *discuter*, qui sont illustrées dans (15)-(16).

- (15) a. Comment avez-vous pensé le concept de l'hydrodiplomatie ? (web)
b. Quand on pense au concept de pauvreté, on pense immédiatement à la question des conditions de vie. (web)
- (16) a. J'ai travaillé l'idée d'un drapé couleur or avec une feuille de cire chauffée, et je suis arrivée à cette manchette en bronze mat avec un côté très texturé. (*Le Monde*, 10.02.15)
b. L'artiste travaille sur l'idée que la photo aurait perdu sa fonction de mémoire, d'immortalité et de vérité. (*Le Devoir*, 10.06.17)

Penser un concept et *travailler une idée*, par opposition à *penser à un concept* et *travailler sur une idée*, peuvent décrire une altération plus ou moins importante de l'objet de pensée dénoté (pouvant aller jusqu'à la création même de l'objet). Cette différence entre l'évocation et l'élaboration des objets informationnels peut être rapprochée des deux types d'alternance précédemment décrits, en cela que dans chacun des cas, la construction oblique se distingue de la construction directe par une moindre « affectation » de l'entité dénotée par l'argument en alternance. À cet égard, les trois cas présentés jusqu'ici vérifient la relation d'implication sémantique que J. Beavers (2006) propose pour rendre

compte de l'ensemble des cas d'AOO, et selon laquelle « direct argument variants imply more properties about the alternating participant than oblique variants » (Beavers 2006: 280). La construction transitive, parce qu'elle met prototypiquement en jeu les rôles sémantiques d'agent et de patient, tend à exprimer un changement de structure de l'objet. Elle permettrait de décrire une altération plus importante d'un participant à un événement lorsque celui-ci est dénoté par un objet plutôt que par un oblique, d'où une information plus riche concernant le changement exprimé. On peut néanmoins se demander si une telle hypothèse suffit à rendre compte du fonctionnement sémantique de l'ensemble des AOO observées en français (cf. *infra*).

2.4. Point / parcours

L'AOO s'observe pour certains verbes de déplacement dont l'argument en alternance décrit un repère de localisation. Cet argument peut faire l'objet d'un profilage différent, selon que la construction est directe ou oblique. Dans le premier cas, le repère est décrit comme un chemin parcouru au cours du procès, tandis que dans le second cas, il est représenté comme le but ou l'origine du déplacement. Ainsi *la colline* dénote-t-il un parcours effectué au cours d'une ascension dans (17a), mais un point à atteindre (le sommet) dans (17b). De même, *la montagne* décrit un chemin descendant dans (18a), mais le point de départ du déplacement dans (18b).

- (17) a. Au fur et à mesure que je grimpe la colline, à travers bois, la luminosité augmente. (web)
b. Je grimpe sur la colline pour voir si je ne peux pas apercevoir un bateau à l'horizon. (books.google)
- (18) a. Nous avons culbuté ensemble sur le côté du chemin sablonneux et dévalé la montagne sur une très longue distance. (books.google)
b. Mais un jour, un monstre énorme dévale de la montagne. (web)

Les alternances observées ici sont comparables à celles qui expriment une action (non) holistique (cf. §2.2.), en ce que la construction directe se différencie à chaque fois de la construction oblique par la description d'un parcours intégral du site dénoté. Elles s'en distinguent toutefois par le fait que l'action décrite dans la construction oblique des verbes de déplacement peut être télique, et donc que le but visé peut être atteint, comme en témoigne la construction possible avec des compléments de durée introduits par *en* dans (19a) et (19b).

- (19) a. Elle a grimpé la colline en deux heures.
b. Elle a grimpé sur la colline en deux heures.

La différence entre (19a) et (19b) tient à l'interprétation du complément de durée, qui porte sur l'ensemble du procès dans le premier cas, mais uniquement sur la phase préparatoire dans le second, c'est-à-dire sur la période précédant la réalisation de l'action dénotée par le verbe et son argument (focalisée dans (19b) sur le moment où le sommet est atteint). On peut noter que l'emploi d'un complément de durée introduit par *pendant*, lorsqu'il s'agit de décrire le parcours dans son extension, paraît plus aisé dans la construction directe (20a) que dans la construction oblique (20b).

- (20) a. Elle a grimpé la colline pendant deux heures avant de s'arrêter pour pique-niquer.
b. ?Elle a grimpé sur la colline pendant deux heures avant de s'arrêter pour pique-niquer.

Quant à l'idée que le schéma implicationnel proposé par J. Beavers (2006) s'applique dans des exemples comme (17), celle-ci peut sembler discutable. Que l'action décrite par *grimper la colline* implique unilatéralement celle décrite par *grimper sur la colline* ne semble pas correspondre aux faits observés — on peut considérer que l'implication est réciproque dans (19). Il s'agit moins ici, au moyen de l'alternance, d'indiquer des différences de complétude ou de parachèvement de l'action que de fournir des représentations linguistiques différentes d'événements potentiellement identiques.

2.5. (Non-)intentionnalité

Il arrive que la construction oblique se distingue de la construction directe par la description d'une action nécessairement intentionnelle. L'alternance entre *toucher* et *toucher à* constitue un exemple de ce type, comme l'indiquent H. Bat-Zeev Shyldkrot et S. Kemmer (1995). Alors que dans la phrase (21a) par exemple, le contact décrit peut être accidentel, il implique une intention du sujet dans (21b).

- (21) a. Dès qu'il a touché le bol, les trois autres chats se sont rués sur lui. (web)
b. Quelqu'un a touché à mon bol, s'écria le grand ours d'une grosse voix. (web)

L'expression de l'intentionnalité du sujet permet différentes inférences sémantiques, concernant notamment la répétition du contact décrit et la manipulation de l'objet dans un but donné, comme c'est le cas dans les énoncés sous (22).

- (22) a. Problème résolu, ça venait de ma copine qui a touché à l'écran et qui avait modifié les paramètres de largeur de l'écran. (web)
b. Personne n'a touché à la porte, il n'y avait aucun signe d'effraction. (web)

De même, lorsqu'il s'emploie avec un argument animé, *toucher à* indique une atteinte à l'intégrité physique ou morale (23a), alors qu'une telle interprétation n'est pas nécessaire dans la construction directe (23b).

- (23) a. Ce n'est qu'après avoir entendu l'ange lui intimer l'ordre de ne pas toucher à son fils qu'Abraham interroge Dieu sur le sens d'une telle démarche. (web)
b. Après avoir reçu un petit coup sur le nez, un enfant exige des excuses du vice-président des Etats-Unis. Mike Pence a touché le petit garçon sans le faire exprès, alors qu'il était en train de prononcer un discours pour remercier des familles de militaires qui s'étaient déplacées à la Maison Blanche. (francetvinfo.fr, 12.05.2017)

Il apparaît ici que la construction oblique de *toucher* contient plus d'éléments d'information que la construction directe. Dans ce cas précis, l'implication sémantique entre les deux constructions est inverse de celle observée dans les AOO qui indiquent un but (non) atteint, une action (non) holistique, ou un processus d'évocation ou d'élaboration d'un objet cognitif.

3. Cas d'équivalence sémantique

Les effets sémantiques de l'AOO sont manifestement variés. Cependant, dans de nombreux cas d'alternance, il paraît difficile de déceler une différence de sens entre les deux constructions

concurrentes, ainsi que l'illustrent les exemples (24), dans lesquels la présence ou l'absence d'une préposition après le verbe ne semble pas changer l'interprétation de la relation argumentale.

- (24)
- a. Il faut qu'il se rappelle (de) son mot de passe.
 - b. Jalal-al-Din a combattu (contre) les troupes de Genghis Khan.
 - c. Les avocats avaient anticipé (sur) la décision du juge.
 - d. Le vendeur a consenti (à) une réduction de 20%.
 - e. Eugène a hérité (d')une grosse somme d'argent.

On peut se demander s'il existe des différences autres que sémantiques entre les alternances en question, qui pourraient justifier leur existence dans le système linguistique. En examinant les cas d'apparente équivalence sémantique entre constructions directes et obliques, on peut repérer certaines spécificités, relevant de la diavariation ou des restrictions de sélection associées à chaque construction. Il reste néanmoins des cas dans lesquels aucune différence claire n'apparaît entre les deux types d'emplois. Dans cette section, nous examinons tour à tour chacun de ces trois cas de figure.

3.1. Diavariation

La diavariation peut expliquer l'existence de certaines AOO. Ainsi les constructions alternatives, qu'elles soient directes ou obliques, peuvent dépendre d'une variation diachronique (25), diatopique (26), ou diastratique (27).

- (25)
- a. Faictes en des nasses pour apprendre les jeunes gens à naiger. (Rabelais, cité par Gougenheim 1951: 149)
 - b. Un beau soleil éclaire à seize cens soldats. (D'Aubigné, cité par Gougenheim 1951: 150)
- (26)
- a. Une bonne ménagère sait profiter les restes. (du Languedoc au Lyonnais, selon Goosse-Grevisse 2016: 339)
 - b. Ta shape de plage peut attendre à la semaine prochaine ! (québécoisme, web)
- (27) La chaîne tendue, le Star Island évite au vent et tient bien son ancre. (marine, web)³

Dans (25)-(27), la diavariation explique et légitime l'existence de deux constructions pour un même verbe. On peut noter que la diavariation n'exclut pas la différenciation sémantique. La forme *attendre sur*, calque de l'allemand *warten auf* et *darauf warten* attesté en Suisse romande et dans certaines zones de l'est de la France, en fournit un bon exemple :

- (28) Madame la conseillère d'Etat attend sur notre décision. (*La Broye*, 5.7.2018)

Attendre sur n'a pas forcément le même sens que la forme verbale de l'allemand. Ainsi, selon *Le Dictionnaire suisse romand*, « le recours à la préposition marque, selon plusieurs témoins, une nuance d'impatience » (Thibault & Knecht 2004, entrée *attendre sur*).

³ Les exemples présentés dans (25) et (26) sont des alternatives à la construction contemporaine standard, comprenant tour à tour des arguments objets ou obliques. Pour la variation diastratique (27), nous n'avons identifié pour l'instant que des constructions alternatives obliques.

3.2. Restrictions de sélection

Les constructions directes et obliques peuvent alterner pour un argument donné d'un verbe donné, sans pour autant que l'ensemble des arguments compatibles avec ce verbe autorise l'AOO. Les constructions en alternance se distinguent alors par leurs restrictions de sélection. Dans ce cas, seules certaines classes sémantiques d'arguments sont communes aux deux emplois du verbe. En théorie, trois types de rapports sont possibles pour la construction directe (A) et la construction oblique (B) :

- (i) A est plus inclusif que B : tous les emplois de B alternent avec A, mais non inversement ;
- (ii) B est plus inclusif que A : tous les emplois de A alternent avec B, mais non inversement ;
- (iii) A et B s'excluent partiellement mutuellement : seuls certains emplois de A alternent avec B, et inversement.

Le verbe *fuir* fournit un exemple d'alternance restreinte du type (i). Ce verbe admet en effet comme objet des SN dénotant des lieux (29a), des animés (29b) ou des situations (29c).

- (29) a. En 2008, il a fui ce pays qui l'a vu naître. (*Libération*, 16.06.15)
- b. On apprend également qu'Irène fuit sa sœur aînée Eléonor qui la suit comme une ombre depuis des années. (web)
- c. Le travail manque et les habitants fuient le marasme économique. (web)

Cependant, *fuir* dans la construction oblique s'emploie préférentiellement avec des SN renvoyant à des lieux, comme dans (30a) vs (30b)-(30c).

- (30) a. Le Venezuela réclame en vain depuis lors l'extradition de Posada, qui a fui de ce pays avant de faire face aux tribunaux. (*L'aut'journal*, 17.06.09)
- b. ??Irène fuit de sa sœur aînée.
- c. ??Les habitants fuient du marasme économique.

A l'inverse, le verbe *penser* constitue un cas d'alternance restreinte du type (ii). *Penser à* peut se construire avec tout type d'argument, pour peu que celui-ci puisse constituer un objet cognitif, ce qui est le cas par exemple des entités conceptuelles (31a) ou des entités animées (31b).

- (31) a. Comment penser à un projet de vie à la fin de sa vie ?
- b. Elle pense à sa mère, elle pense à ses sœurs. (web)

Dans la construction directe, en revanche, *penser* n'admet comme argument que des SN dénotant des artefacts conceptuels (idées, hypothèses, concepts, notions, etc.), comme c'est le cas dans (32a). La construction directe du verbe avec des objets animés, comme dans (32b), paraît exclue.

- (32) a. Comment penser un projet de vie à la fin de sa vie ? (web)
- b. ??Elle pense sa mère, elle pense ses sœurs.

Nous n'avons pas, à ce stade, répertorié de cas clair du type (iii). On peut noter par ailleurs que, comme dans le cas de la diavariation, la différence de spectre sélectionnel n'implique pas de différence de sens entre les occurrences qui peuvent présenter l'alternance. Alors que *penser* et *penser à* peuvent

s'interpréter différemment, selon que l'objet de pensée est élaboré ou simplement évoqué dans le procès décrit (cf. §2.3.), *fuir* et *fuir de* paraissent équivalents en cas d'alternance. Si donc on estime que les différences de spectre sélectionnel témoignent toujours *in fine* d'une distinction sémantique au niveau lexical, on doit néanmoins admettre la possibilité de neutralisation discursive de ces différences en cas de recouvrement des restrictions de sélection.⁴

Il faut en outre préciser que les restrictions sélectionnelles se manifestent le plus souvent sous la forme de tendances d'emploi. Par exemple, l'AOO observée pour le verbe *perquisitionner* semble favorisée lorsque l'objet dénote un lieu plutôt qu'un humain. On rencontre néanmoins des occurrences du verbe *perquisitionner* avec des objets animés, comme dans (34b), bien que celles-ci semblent moins fréquemment attestées que les emplois avec des objets dénotant un lieu (33b).

- (33) a. La police perquisitionne au domicile du pilote du Boeing 777. (*Le Temps*, 15.03.14)
 b. La police perquisitionne le domicile d'un député vaudois. (*Tribune de Genève*, 14.02.17)
- (34) a. Des agents ont perquisitionné chez le député Amir Khadir, dont la fille a été arrêtée. (*Lapresse.ca*, 08.06.12)
 b. L'UPAC a arrêté et perquisitionné le député libéral Guy Ouellette. (*Le Journal de Montréal*, 25.10.17)

Ces tendances sélectionnelles peuvent être mises en évidence par des relevés en corpus, comme le propose Ch. Mignot (2013) pour une série de verbes alternant entre une construction directe et une construction prépositionnelle en *à*. À partir de relevés effectués dans le corpus ARTFL-Frantext (<https://artfl-project.uchicago.edu>), Ch. Mignot montre que la construction de verbes comme *applaudir* (*à*), *insulter* (*à*), *satisfaire* (*à*) dépend fortement du caractère (non) animé de l'argument introduit, comme le résument les tableaux 1 à 3 ci-dessous.

APPLAUDIR	Objet	Oblique	Total
Animé	264 (80,0%)	3 (3,2%)	267
Non animé	66 (20,0%)	91 (96,8%)	157
Total	330	94	424

Tab. 1 : Propriétés des arguments du verbe *applaudir* selon ses occurrences dans le corpus ARTFL-Frantext / 20e siècle (d'après Mignot 2013: 187). Les proportions indiquées correspondent au type d'argument sélectionné (% en colonnes).

⁴ L'indépendance entre différence de restrictions sélectionnelles et différence de signification est confirmée par le fait que les AOO présentant une variation de sens ne s'accompagnent pas nécessairement de différences de sélection des arguments. Ainsi, l'alternance de construction d'un verbe comme *dévaler*, qui s'accompagne d'une différence de profilage du site de localisation (cf. §2.4.), n'est pas corrélée à une différence concernant le type d'argument sélectionné. *Dévaler* se distingue à cet égard de verbes comme *penser*.

INSULTER	Objet	Oblique	Total
Animé	405 (86,4%)	4 (10,3%)	409
Non animé	64 (13,6%)	35 (89,7%)	99
Total	469	39	508

Tab. 2 : Propriétés des arguments du verbe *insulter* selon ses occurrences dans le corpus ARTFL-Frantext / 20e siècle (d'après Mignot 2013: 202). Les proportions indiquées correspondent au type d'argument sélectionné (% en colonnes).

SATISFAIRE	Objet	Oblique	Total
Animé	250 (49,5%)	3 (2,8%)	253
Non animé	255 (50,5%)	106 (97,2%)	361
Total	505	109	614

Tab. 3 : Propriétés des arguments du verbe *satisfaire* selon ses occurrences dans le corpus ARTFL-Frantext / 20e siècle (d'après Mignot 2013: 210). Les proportions indiquées correspondent au type d'argument sélectionné (% en colonnes).

Les divergences d'emploi observées sont statistiquement significatives⁵ et témoignent d'importantes différences sélectionnelles entre constructions directes et obliques pour les verbes concernés.

3.3. Conditions d'emploi équivalentes

Dans certains des cas que nous avons examinés, l'alternance entre les constructions directes et obliques paraît à la fois non discriminante sémantiquement, non porteuse de diavariation, et non restrictive pour ce qui est de la sélection sémantique des arguments. Des verbes comme *chercher (après)*, *pallier (à)*, *combattre (contre)*, *anticiper (sur)*, *consentir (à)* relèvent de ce type d'alternance neutre. Dans les acceptions concernées par l'alternance, ces verbes se prêtent en effet à l'AOO quel que soit le contexte, comme l'illustrent les exemples (35) pour le verbe *chercher*. En l'occurrence, l'AOO ne semble pas limitée à certaines classes sémantiques d'objets, comme en témoigne la diversité des exemples, et la suppression de la préposition *après* dans chacun des énoncés relevés n'entraînerait pas de changement de sens manifeste.

⁵ Des tests de khi carré montrent que la distribution des arguments entre objets et obliques est dépendante de celle entre animés et non-animés dans chacun des cas observés (*applaudir* : $\chi^2(1, N = 424) = 185,1, p < 0,001$; *insulter* : $\chi^2(1, N = 508) = 132,9, p < 0,001$; *satisfaire* : $\chi^2(1, N = 614) = 80,9, p < 0,001$).

- (35) a. Une heure passe, le cours s'achève et le voilà qui cherche après ses clés. (web)
b. Arrivés à Baktapur, nous avons cherché après l'entrée du Durbar square. (web)
c. Ce malheureux cherche après sa sœur. (web)
d. J'ai cherché après une solution mais je n'ai rien trouvé de concluant. (web)
e. On cherche après l'amour et on est prêt à tout ! (web)

Dans les cas où les constructions alternatives n'impliquent pas de différence de sens, de sélection, ni de diavariation, on peut s'interroger sur leur coexistence dans l'organisation systémique de la langue.⁶ L'impossibilité de distinguer entre constructions alternatives dans certains cas d'AOO pourrait remettre en question le postulat selon lequel toute synonymie absolue est bannie de la langue. On peut rappeler à cet égard que la langue a en soi la capacité de produire des nouvelles formes, potentiellement équivalentes à des formes déjà existantes. Même en admettant qu'il existe dans la langue une « loi de répartition » (Bréal 1897), selon laquelle une situation d'équivalence entre deux formes linguistiques conduit soit à la spécialisation (de sens ou de registre), soit à la disparition de l'une des deux formes, l'existence d'états transitoires de la langue dans lesquels on observe une identité sémantique entre deux formes distinctes paraît possible (voire nécessaire). L'existence de situations de synonymie absolue en synchronie n'est donc pas théoriquement exclue, fût-ce en tant que stade provisoire avant résorption inéluctable de l'identité sémantique. La question pendante est de savoir ce qui motive l'apparition effective d'une forme dont le sens est parfaitement équivalent à celui d'une autre forme déjà existante.

Conclusion

Dans cet article, nous avons étudié les corrélats sémantiques des alternances entre constructions verbales à argument objet ou oblique en français. Il ressort de nos observations que ces alternances peuvent être liées à des effets sémantiques variés, dépendant notamment du sens des verbes qui les réalisent. L'AOO n'est donc pas associée à une alternance sémantique d'un genre unique, qui pourrait constituer un paramètre d'identification d'une classe de verbes donnée. Si des micro-regroupements entre verbes apparentés (p.ex. *{discerner / distinguer / différencier} entre*) sont observables, on ne peut toutefois pas dire que telle classe sémantique de verbes possède l'alternance, alors que telle autre non. Plus généralement, les constructions directes et obliques en alternance peuvent se distinguer par (i) une différence de sens, (ii) une différence de sélection des arguments, ou (iii) une différence diavariationnelle. Ces trois facteurs de distinction sont à la fois compatibles entre eux et non nécessaires. Il apparaît que dans certains cas, aucun des trois types de différences n'est observé, la réalisation de l'AOO ne pouvant alors pas se justifier par les propriétés distinctives de l'une ou l'autre construction.

On peut s'interroger sur les raisons de l'apparition des constructions alternatives, et formuler l'hypothèse que certains processus linguistiques généraux favorisent la réalisation de constructions directes ou obliques alternant avec une construction oblique ou directe existante. Trois processus en particulier peuvent être mentionnés. D'une part, les AOO peuvent être motivées par la transitivation, comme tendance générale à employer en construction directe des constituants fréquemment

⁶ Cette question vaut également pour les cas d'inclusion de restrictions sélectionnelles où aucune différence de sens n'est observée entre constructions alternatives (cf. §3.2.). En effet, dans le cas des verbes comme *fuir*, un des termes de l'alternance apparaît comme un sous-emploi dispensable du verbe, étant donné que la construction la plus inclusive prend en charge l'ensemble des emplois de l'autre forme, sans variation sémantique notable.

cooccurrents du verbe (Zayed 2021). D'autre part, la redondance sémantique entre les verbes et certaines prépositions, qui viennent redoubler le sens verbal, pourrait contribuer à l'apparition de certaines constructions obliques (ex. *combattre contre, plaider pour, confiner avec, distinguer entre*). Enfin, comme cela a été mentionné plus haut, l'analogie entre deux verbes sémantiquement proches, éventuellement en combinaison avec des effets de contact linguistique, peut expliquer l'alignement de construction syntaxique de l'un sur l'autre (ex. *se rappeler de* sur le modèle de *se souvenir de, téléphoner quelqu'un* sur le modèle d'*appeler quelqu'un, attendre sur* sur le modèle de l'allemand *warten auf*, etc.). Ces trois processus, s'ils influent vraisemblablement sur la formation d'AOO, connaissent également des limitations importantes, puisque toute transitivation, redondance ou analogie ne suffit pas à l'actualisation d'une AOO. Il faudrait examiner chacun de ces phénomènes de manière détaillée pour établir leur rôle exact dans la construction des AOO en français ou dans d'autres langues. De manière complémentaire, il conviendrait d'étudier précisément l'évolution dans le temps des alternances et le devenir à moyen ou long terme des formes concurrentes. La nécessité ou non d'une réduction en diachronie des cas d'équivalence ou d'inclusion sémantique peut contribuer à nous éclairer sur la manière dont la concurrence formelle opère dans l'organisation générale de la langue.

Références bibliographiques

- Bat-Zeev Shyldkrot Hava et Kemmer Suzanne (1995) : « La grammaticalisation des prépositions : concurrence et substitution », *Revue Romane*, 30-2, p. 205-225.
- Beavers John Travis (2006) : *Argument/Oblique Alternations and the Structure of Lexical Meaning*, Ph. D. thesis, Stanford.
- Blinkenberg Andreas (1960) : *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague, Munksgaard.
- Bonami Olivier (1999) : *Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux : analyse syntaxique, sémantique et lexicale*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Boons Jean-Paul, Guillet Alain et Leclère Christian (1976) : *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*, Genève, Droz.
- Bréal Michel (1897), *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.
- Condamines Anne (2013) : « Quand la passion autorise la transitivisation d'un circonstanciel de lieu », *Journal of French Language Studies* 23-3, p. 335-356.
- Condamines Anne (2017) : « The emotional dimension in terminological variation: the example of transitivization of the locative complement in fishing », in P. Drouin, A. Francoeur, J. Humbley and A. Picton (ed.), *Multiple Perspectives on Terminological Variation*, Benjamins, p. 11-30.
- Creissels Denis (2007) : « Réflexivisation, transitivité et agent affecté », dans A. Rousseau, D. Bottineau et D. Roulland (éds), *L'énoncé réfléchi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 83-106.
- Eynde (van den) Karel & Mertens Piet (2003) : « La valence: l'approche pronominale et son application au lexique verbal », *Journal of French Language Studies*, 13, p. 63-104.
- Goosse André et Grevisse Maurice (¹⁶2016) : *Le Bon Usage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Gougenheim Georges (1974=1951) : *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, IAC, Lyon.
- Goyens Michèle (1998) : « L'alternance entre construction accusative et dative dans l'histoire des verbes français », *Leuvense bijdragen*, 87 (3-4), p. 465-489.
- Haspelmath Martin (2015) : « Transitivity prominence », in Malchukov A. L. and Comrie B. (éds), *Valency classes in the world's languages. A comparative handbook*, vol. 1, Berlin, De Gruyter, p. 41-71.

- Heidinger Steffen (2010), *French Anticausatives. A Diachronic Perspective*, Berlin, Mouton De Gruyter.
- Herslund Michael (1997) : « Syntaktiske alternationer og funktionelle kategorier », Falster Jakobsen L. & Skytte G. (éds). *Ny Forskning i Grammatik*, 4, p. 49-70.
- Herslund Michael (2000) : « Les deux passifs en français », dans L. Schøsler (éd.), *Le passif* : Actes du colloque international, Institut d'Études Romanes, Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998, Copenhague, Museum Tusulanum, p. 71-81.
- Huyghe Richard et Corminboeuf Gilles (2018) : « Les alternances objet / oblique en français : *goûter (à) un vin, dévaler (de) la colline, chercher (après) ses clés*, etc. », dans *Congrès Mondial de Linguistique française 2018*, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612012>.
- Labelle Marie (1992) : « Change of state and valency », *Journal of Linguistics*, 28, p. 375–414.
- Labelle Marie et Doron Edit (2010) : « Anticausative derivations (and other valency alternations) in French », *Probus*, 22/2, p. 303-316.
- Larjavaara Meri (2009) : « Penser (à) l'emploi : schémas actanciels dans deux genres de textes », dans E. Havu, J. Härmä, M. Helkkula, M. Larjavaara et U. Tuomarla (éd.), *La langue en contexte*, Société Néophilologique, Helsinki, p. 83-91.
- Larjavaara Meri (2019) : *La transitivité verbale en français*, Paris, Ophrys.
- Levin Beth (1993) : *English Verb Classes and Alternations: A Preliminary Investigation*, Chicago, University of Chicago Press.
- Mignot Charles Alexandre (2013) : *The semantic import of the French preposition à 'at/to' in verbal argument alternations*, PhD, University of Texas, Austin.
- Mignot Charles Alexandre (2020) : « L'apport sémantique de à dans les alternances verbales », dans *Congrès Mondial de Linguistique Française 2020*, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207812016>.
- Prandi Michele (1987) : *Sémantique du contresens*, Paris, Minuit.
- Ruwet Nicolas (1972) : *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Seuil.
- Saussure (de) Ferdinand (1916), *Cours de linguistique générale*, édition critique par T. de Mauro, 1972, Paris, Payot.
- Saussure (de) Ferdinand (2002) : *Écrits de linguistique générale*, éd. par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard.
- Serbat Guy (1994) : « Le golf : une démocratisation et une transitivation galopantes », *L'information grammaticale*, 62, p. 57-58.
- Sosa Acevedo Eulalia (2011) : « Setting up the boundaries for the conative construction in Spanish », *Resla*, 24, p. 227-255.
- Stéfanini Jean (1962) : *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix-en-Provence, Ophrys.
- Thibault André & Knecht Pierre (2004) : *Dictionnaire suisse romand*, Carouge-Genève, Zoé.
- Zayed Ahmad (2021) : *Les phénomènes de transitivation en français contemporain*, mémoire de master, Université de Fribourg.